

TROPHÉE SENIORS de BEZIERS ST THOMAS

26 et 27 octobre 2019

GOLF DE BEZIERS SAINT THOMAS

Route de Bessan, 34500 BEZIERS – 04 67 39 03 09

info@golfsaintthomas.com – golfsaintthomas.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

1 – Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant plus de 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 26 octobre 1969.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, avant le début de l'épreuve, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2 – Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 24,4 Départs marques rouges
Une série Messieurs : index inférieur à 18,4 Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
96	21	10

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de 10 WildCards, incluses dans le nombre total de participants (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **11 octobre 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Note 3 : Seront réservées 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Départage : Le départage pour la 1^{ère} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs :

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscriptions

Réception de l'inscription par courrier adressé au Golf de St Thomas, avant le **11 octobre 2019**, à minuit, en indiquant le **nom, prénom, n° de licence**, et **téléphone, mail, obligatoirement** accompagné du **droit d'engagement** (chèque à l'ordre de Golf Saint Thomas).

Adultes Non Membres du Golf de Béziers St Thomas : 80 €

Adultes Membres du Golf de Béziers St Thomas : 40 €

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **16 octobre 2019** à 12h. Cette liste pourra être complétée si le champ des joueurs est incomplet. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement. La journée d'entraînement est prévue le 25 octobre 2019, sur réservation des départs au Golf.

4 – Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les 2 premières joueuses de la série Dames et les 4 premiers joueurs de la série Messieurs seront récompensés.

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.